
Charles Démia et l'enseignement primaire à Lyon au XVIIe siècle.

Numéro d'inventaire : 1978.03832

Auteur(s) : Henri Jeanblanc

Type de document : livre

Éditeur : Audin (Lyon)

Date de création : 1972

Description : brochure agrafée; couverture de carton crème, imprimée en noir.

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 155 mm

Notes : Extrait des mélanges André Latreille, Audin, Lyon.

Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Lyon

Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 22

Commentaire pagination : paginé de 423 à 444

HENRI JEANBLANC

CHARLES DEMIA
ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A LYON
AU XVII^e SIÈCLE

EXTRAIT DES MELANGES ANDRE LATREILLE
AUDIN, LYON, 1972

CHARLES DEMIA ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A LYON AU XVII^e SIÈCLE

A Lyon, rue Hénon, dans le quartier de la Croix-Rousse, un modeste établissement scolaire porte en façade une plaque de marbre, où sont gravés ces quelques mots : « Ecole Charles Démià ». Il s'agit d'une école primaire religieuse, et ce n'est pas un hasard si les sœurs de Saint-Charles qui y enseignent, l'ont dédiée à celui qui fonda leur congrégation au XVII^e siècle. Mais le souvenir de Charles Démià, de ce prêtre qui inaugura l'enseignement populaire dans la région lyonnaise, par la création des « petites écoles des pauvres », et qui se révéla un remarquable précurseur de la pédagogie moderne, a pratiquement disparu : seuls le conservent encore les spécialistes de l'histoire locale et de l'enseignement¹.

1. La bibliographie consacrée à Charles Démià est sommaire et inégale. Citons l'essentiel :

— Abbé FAILLON, *La vie de Démià*, Paris, 1827. L'auteur s'attache avant tout à l'œuvre religieuse et charitable et à mettre en valeur les qualités du prêtre ; il apporte peu de renseignements sur sa pédagogie.

— *Vie de M. Démià, instituteur des Sœurs de Saint-Charles*, Lyon, 1829. Rédigé probablement par la congrégation, l'ouvrage insiste essentiellement sur celle-ci, ses origines et son rôle dans l'enseignement féminin ; il donne des détails intéressants sur les écoles de filles qui sont à l'époque une nouveauté, mais il y a peu à glaner sur la nature de l'enseignement et son originalité.

— G. COMPAYRÉ, *Charles Démià et l'origine de l'enseignement primaire à Lyon*, *Revue d'Histoire de Lyon*, IV, 1905, p. 241, 328 et 436 et tiré à part. C'est la seule étude complète et exhaustive sur le sujet et qui met bien en valeur le rôle pédagogique. Elle a servi en partie de guide à cet article.

— Il y a beaucoup à prendre dans les thèses récentes de l'école lyonnaise, bien que les renseignements y soient dispersés. J.P. GUTTON, *La Société et les pauvres, l'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*, Paris, 1970, situe et éclaire le rôle de Démià dans le cadre du paupérisme. L. TRÉNARD, *Lyon de l'encyclopédie au préromantisme*, Paris, 1958, et M. GARDEN, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, 1970, montrent le prolongement de l'œuvre de Démià au XVIII^e siècle, sans s'interdire des retours en arrière fort intéressants.

— Pour le reste, le mieux est de lire les œuvres de Démià lui-même, qui seront citées au cours du texte.

ments en soient dotés⁶. C'est dans un but identique et par le même processus que Démià va assurer la formation du personnel féminin pour les écoles de filles. Il recrute des veuves et des jeunes filles, placées sous le contrôle d'un groupement, appelé « Dames des écoles ». Pour assurer leur formation et leur entretien, il s'efforce, non sans qu'elles résistent, de les réunir en communauté. Cependant, en 1680, la communauté de Saint-Charles est reconnue par lettres patentes du Roi. Ses membres vivent ensemble, selon une règle définie, mais ne prononcent pas de vœux ; elles ne contractent qu'un engagement scolaire. Après la mort de Démià, l'institution se transformera, à son tour, en Congrégation des Sœurs de Saint-Charles qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Il n'existe, au XVII^e siècle, aucune administration organisée et hiérarchisée pour l'enseignement. Dans chaque diocèse l'évêque exerce une tutelle fort relâchée ; en fait, on ne trouve aucun lien entre les écoles primaires, non plus qu'entre les universités et les collèges. Démià est très frappé par l'isolement des établissements qu'il a fondés. Il sent la nécessité d'un organisme qui coordonnerait leur action, unifierait et surveillerait leur enseignement, assurerait leur entretien. En 1672, il s'en ouvre dans une requête à l'Archevêque de Lyon qui le nomme « Promoteur général pour la direction et intendance des petites écoles ». Ainsi institué, Démià créa un « Bureau des Ecoles », groupant seize personnes, laïques et ecclésiastiques, zélées pour l'enseignement, et qui prennent le nom de « recteurs des écoles ». Le rôle de ce Bureau se révèle considérable. Il assure d'abord l'inspection détaillée et régulière des enseignants, des écoles et même des familles⁷. Il gère d'autre part une sorte de budget général qui pourvoit aux traitements des maîtres, à l'ameublement et aux fournitures scolaires, et pour l'alimentation duquel il s'efforce de trouver des ressources. Il préside à la création des écoles nouvelles et à leur installation. Il rédige des règlements et fait imprimer des livres. Il se transforme en conseil de discipline qui peut réprimander, déplacer ou renvoyer les maîtres. Par la suite, il étendra son action à toutes les écoles du diocèse qu'il s'efforcera de réformer. Les activités du Bureau des Ecoles évoquent incontestablement celles d'une administration académique. On y trouve un véritable conseil avec ses pouvoirs réglementaires et judiciaires, un corps d'inspection pédagogique et administratif, des services de gestion et de constructions scolaires. Seule la nature de sa juridiction est restrictive puisqu'elle ne touche que les petites écoles. C'est le seul exemple que nous ayons avant la Révolution d'une tentative d'organisation administrative de l'enseignement. Là encore, Démià se révèle un précurseur.

6. En 1685, J.B. de la Salle ouvrira un « Séminaire des maîtres d'école », pour la formation des Frères. L'institution de Démià, datée de 1671, est de quatorze ans antérieure. Connue de J.B. de la Salle, elle l'a probablement inspiré.

7. Les comptes-rendus de ces visites, conservés aux Archives départementales du Rhône, constituent une source remarquable pour l'étude de l'enseignement primaire à Lyon à cette époque. Malheureusement ils disparaissent au XVIII^e siècle, sans doute parce qu'on n'en rédige plus.

